

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS Journal Quotidien

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

Paraitant le

SAMEDI MATIN

ET

informant toutes les Matières Publiques pendant la Semaine avec l'Édition Quotidienne.

Édition Hebdomadaire

de la

de la

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales.

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des États-Unis et de l'étranger.

Bulletin Maritime;

de note des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

de la liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

de Bulletin Financier;

de Bulletin Commercial;

de heures de départ et d'arrivée des trains de chemins ferrés et de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

333 - CHARTRES - 333

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

329 RUE DE CHARTRES, Extra Conté et Bienville.

Boîtes d'alarmes d'incendie.

- 3 Douane et N. Front. 4 Canal et Decatur. 5 Douane et Royale. 6 Bienville et Decatur. 7 St-Louis et Royale. 8 Conti et Chartres. 9 Toulouse et Decatur. 10 Station de Police du 3ème précinct, 715 Chartres. 11 St-Philippe et Decatur. 12 Decatur et Hôpital. 13 Dumaine et Bourbon. 14 Dauphine et Hôpital. 15 Royale et Ursulines. 16 212 Dauphine, Pompe No 7. 17 St-Louis et N. Bemparts. 18 Canal et N. Bemparts. 19 Canal et Tchoupitoulas. 20 Canal et Camp. 21 Natchez et Tchoupitoulas. 22 Poydras et Sud Peters. 23 Poydras et Magasins. 24 Gravier et Magasins. 25 Poydras et Camp. 26 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13. 27 Gravier et St-Charles. 28 Common et Carondelet. 29 Canal et Baronne. 30 Union et Dryades. 31 Poydras et Bemparts. 32 Girod et Bemparts. 33 Magasins et Girod; Pompe No 6. 34 Lafayette et Delia. 35 47 Julie et Water. 36 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas. 37 St-Joseph et Sud Peters. 38 St-Joseph et Camp. 39 Julie et St-Charles. 40 Magasins, près Poyfarré, Pompe No 6. 41 Callopie et Peters. 42 Callopie et Annonciation. 43 Erato et Constance. 44 Callopie et Camp. 45 Callopie et Carondelet. 46 St-Charles et Erato. 47 Ave Howard et St Bemparts. 48 Callopie et Freret. 49 Julie et Liberté. 50 Lafayette et Sud Robertson, Warehouse. 51 Ave Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er précinct. 52 Ave Tulane, près S. Liberté. 53 Ave Tulane et S. Claiborne. 54 Poydras et S. Claiborne. 55 Poydras, près Freret. 56 Lafayette et Miro. 57 Lafayette et S. Roman. 58 Avenue Tulane et Dupré. 59 S. Broad et Palmire. 60 Avenue Tulane et S. Tonti. 61 Erato et Magnolia. 62 Magnolia, entre Cito et Callopie. 63 Erato et Franklin. 64 Terpsichore et Franklin. 65 Melpomène et Dryades; Pompe No 20. 66 Tête de la rue Thalie. 67 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1. 68 Henderson et Front. 69 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 14. 70 Race et Annonciation. 71 Race et Magasins. 72 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police. 73 Bellemeuse et Market. 74 Melpomène et Camp. 75 St-James et S. Peters. 76 Felicité et Chippewa. 77 Felicité, près Orange. 78 Ste-Marie et Tchoupitoulas. 79 St-André et Fulton. 80 Terpsichore et Carondelet. 81 St-André et Magasins. 82 St-Charles Avenue et Felicité. 83 St-André et Dryades. 84 St-André et Magnolia; Pompe No 27. 85 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1. 86 Jackson et Laurel; Pompe No 22. 87 Jackson et Colisée. 88 Annonciation et Sorapurn. 89 Tchoupitoulas et Sorapurn. 90 Jackson et Carondelet. 91 Jackson et Liberté. 92 Première et Constance. 93 Première, près St-Charles, Pompe Olinique No 2. 94 Première et Howard. 95 Dryades et Deuxième. 96 Deuxième et Chestnut. 97 Trinité et Tchoupitoulas. 98 Trinité et Carondelet. 99 Quatrième et Prytanée. 100 Quatrième et Dryades. 101 Basin près Conti, H. et L. No 1. 102 Canal et Marais. 103 N. Liberté et St Pierre. 104 Toulouse et Liberté. 105 Douane et N. Robertson. 106 St-Louis et N. Villard. 107 St-Louis et N. Claiborne. 108 St-Louis et N. Prieur. 109 Bienville et N. Derbigny. 110 Bienville et N. Johnson. 111 Canal et N. Rocheblave. 112 Canal et N. Dupré. 113 Conti et N. Broad. 114 Canal et N. Génola. 115 Canal et N. Alexandre. 116 Bienville et avenue N. Hagan. 117 Douane et avenue Carrollton. 118 Alexandre et Chemin N. Metairie. 119 Eplanade et N. Bemparts. 120 Toulouse et Bourgoigne. 121 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21. 122 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10. 123 Ursulines et Liberté. 124 Eplanade et Liberté. 125 Chemin du Bayou et N. Chartres. 126 Ursulines et N. Prieur. 127 Ursulines et N. Broad. 128 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3. 129 Ste-Anne et N. Miro. 130 Dumaine et N. White. 131 Eplanade et Dupré. 132 Station de Chartres. 133 Station de Chartres. 134 Dumaine et avenue Hagan. 135 Eplanade et Bourbon. 136 Touro et Royale. 137 Bourbon et N. Bemparts. 138 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5ème précinct. 139 Touro et N. Villard. 140 Annette et Marais. 141 Laperouse et Claiborne. 142 N. Claiborne et St-Antoine. 143 N. Claiborne et Champs-Elysées. 144 Français et Grant.

318 Français et N. Broad; Sterns' Factory. 321 Colombe et St-Claude. 322 Columbus et N. Roman. 323 Lahaups et Grande Route St Jean; station des chars. 324 Laperouse et N. Galvez. 325 Chemin du Bayou et N. Dorgé. 326 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage. 341 Marigny et N. Peters. 342 Mandeville et Marais. 343 Avenue Lafayette et Chartres. 344 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars. 345 Avenue St-Roch et Villard; Pompe No 8. 351 Mandeville et Marais. 352 Espagne et N. Bemparts. 354 Bourgoigne et Marigny. 356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad. 361 Clout et Royale. 362 Louis et Chartres. 364 Dauphine et Montégut. 365 Dauphine et Port; Pompe No 24. 371 St-Ferdinand et St-Claude. 372 Marais et Louisa. 374 St-Claude et Congrès. 381 Elmire et Bourgoigne. 382 Louisa et Bourgoigne. 391 Dauphine et Indépendance. 392 Dauphine et Mazant. 412 Chartres et Mazant. 413 Pologne et N. Bemparts; Station de Chars. 415 Avenue Jourdan et Dauphine. 416 Elizardi et Dauphine. 417 Flood et N. Bemparts. 418 Lafayette et St-Charles. 421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis. 422 Hancock et Dauphine. 428 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas. 429 Avenue Louisiana et Magasins. 430 Avenue Louisiana et Prytanée. 431 Avenue Louisiana et S. Bemparts. 432 Baronne et Constantinoie. 436 Amelia et avenue St-Charles. 438 Campet Foucher. 439 Peniston et Colisée. 451 Aline et Laurel. 452 Austerlitz et Magasins. 453 Annonciation et Amelia. 454 Peniston. 462 Constantinoie et Tchoupitoulas. 463 Annonciation et avenue Napoléon. 471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police. 472 Maroquo et Prytanée. 473 Milan et Saratoga. 481 Freret et avenue Napoléon. 482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11. 491 Coisette et Jena. 492 Cadix et Tchoupitoulas. 512 Magasins et Valence. 513 Carondelet et Valence. 514 Valence et Saratoga. 518 Upperville et Prytanée; Station de Chars. 519 Laurel et Lyon. 517 Soniat et Tchoupitoulas. 521 Soniat et Magasins. 523 St-Charles et Dufoinat. 524 Avenue Peters et S. Bemparts. 526 Avenue Peters et Prytanée. 527 Valmont et Walcutt. 531 Walcutt et Laurel. 532 Tchoupitoulas et Octavie. 534 Laurel et avenue Nashville. 536 Magasins et Joseph. 541 Arabella et Perrier. 542 Avenue Nashville et St-Charles. 543 Avenue Palmer et Freret. 561 St-Charles et avenue Henry Clay. 562 Hurst et Calcutt. 563 State et Pitt. 571 State et Camp. 572 Avenue Henry Clay et Chestnut. 573 Laurel et Avenue Henry Clay. 574 Tchoupitoulas et Webster. 514 Magasins et Walcutt. 611 Walcutt et St-Charles. 612 Broadway et Eather. 631 Oberokee et Ann. 632 Burdette et Macarty. 634 Oberokee et Hampson. 635 Short et St-Charles. 641 Burdette et Zimble. 642 Hampson et Dublin. 643 Avenue Carrollton et Burthe. 661 Burdette et Hickory. 662 Leonidas et Burthe. 663 Cambonne et Oak. 712 Dublin et Poplar. 713 Jeannette et Joliet. 714 Eagle et Poplar. 715 M. V. E. B. et av. Carrollton.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Finckelstein. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 76,982 - Division C - Avis est par le présent donné que les biens de cette succession, et toutes autres personnes intéressées, ont à désirer, dans les dix jours qui suivent la date de ce avis, de venir au devant de la commission (ou par un avocat) pour lesquelles le compte final et balance de distribution de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément au dit avis. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov - 26 30 - 44 c

Succession de Mme Elizabeth Feuchy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 84,300 - Division C - Avis est par le présent donné que les biens de cette succession, et toutes autres personnes intéressées, ont à désirer, dans les dix jours qui suivent la date de ce avis, de venir au devant de la commission (ou par un avocat) pour lesquelles le compte final et balance de distribution de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément au dit avis. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov - 26 30 - 44 c

Succession de Jayme Frigolet et Catherine Christian, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 84,301 - Division C - Avis est par le présent donné que les biens de cette succession, et toutes autres personnes intéressées, ont à désirer, dans les dix jours qui suivent la date de ce avis, de venir au devant de la commission (ou par un avocat) pour lesquelles le compte final et balance de distribution de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément au dit avis. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov - 26 30 - 44 c

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSOR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF ANNONCE JUDICIAIRE. M. H. HARRY vs W. W. GIRALT. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 82,280 - Avis est par le présent donné que les biens de cette succession, et toutes autres personnes intéressées, ont à désirer, dans les dix jours qui suivent la date de ce avis, de venir au devant de la commission (ou par un avocat) pour lesquelles le compte final et balance de distribution de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément au dit avis. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov - 26 30 - 44 c

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE par le Sheriff de meubles et chevaux de valeur, mesurés d'un préteur. Joseph R. O'Brien vs William Emmer. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 84,307 - Avis est par le présent donné que les biens de cette succession, et toutes autres personnes intéressées, ont à désirer, dans les dix jours qui suivent la date de ce avis, de venir au devant de la commission (ou par un avocat) pour lesquelles le compte final et balance de distribution de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément au dit avis. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 nov - 26 30 - 44 c

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE de la moitié d'immeuble indivis de la propriété de valeur améliorée de la paroisse d'Orléans. Partant le No municipal 6038 rue Comstock, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6039, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6040, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6041, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6042, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6043, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6044, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6045, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6046, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6047, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6048, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6049, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6050, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6051, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6052, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6053, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6054, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6055, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6056, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6057, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6058, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6059, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6060, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6061, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6062, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6063, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6064, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6065, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6066, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6067, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6068, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6069, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6070, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6071, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6072, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6073, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6074, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6075, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6076, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6077, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6078, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6079, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6080, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6081, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6082, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6083, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6084, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6085, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6086, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6087, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6088, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6089, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6090, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6091, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6092, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6093, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6094, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6095, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6096, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6097, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6098, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6099, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6100, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6101, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6102, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6103, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6104, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6105, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6106, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6107, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6108, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6109, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6110, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6111, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6112, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6113, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6114, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6115, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6116, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6117, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6118, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6119, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6120, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6121, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6122, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6123, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6124, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6125, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6126, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6127, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6128, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6129, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6130, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6131, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6132, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6133, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6134, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6135, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6136, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6137, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6138, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6139, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6140, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6141, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6142, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6143, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6144, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6145, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6146, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6147, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6148, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6149, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6150, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6151, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6152, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6153, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6154, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6155, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6156, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6157, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6158, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6159, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6160, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6161, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6162, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6163, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6164, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6165, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6166, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6167, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6168, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6169, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6170, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6171, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6172, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6173, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6174, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6175, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6176, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6177, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6178, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6179, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6180, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6181, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6182, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6183, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6184, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6185, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6186, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6187, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6188, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6189, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6190, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6191, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6192, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6193, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6194, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6195, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6196, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6197, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6198, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6199, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6200, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6201, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6202, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6203, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6204, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6205, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6206, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6207, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6208, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6209, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6210, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6211, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6212, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6213, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6214, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6215, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6216, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6217, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6218, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6219, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6220, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6221, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6222, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6223, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6224, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6225, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6226, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6227, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6228, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6229, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6230, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6231, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6232, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6233, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6234, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6235, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6236, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6237, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6238, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6239, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6240, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6241, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6242, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6243, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6244, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6245, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6246, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6247, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6248, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6249, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6250, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6251, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6252, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6253, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6254, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6255, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6256, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6257, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6258, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6259, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6260, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6261, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6262, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6263, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6264, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6265, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6266, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6267, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6268, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6269, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6270, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6271, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6272, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6273, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6274, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6275, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6276, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6277, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6278, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6279, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6280, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6281, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6282, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6283, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6284, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6285, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6286, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6287, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6288, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6289, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6290, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6291, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6292, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6293, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6294, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6295, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6296, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6297, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6298, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6299, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6300, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6301, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6302, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6303, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6304, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6305, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6306, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6307, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6308, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6309, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6310, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6311, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6312, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6313, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6314, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6315, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6316, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6317, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6318, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6319, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6320, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6321, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6322, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6323, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6324, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6325, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6326, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6327, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6328, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6329, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6330, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6331, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6332, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6333, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6334, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6335, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6336, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6337, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6338, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6339, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6340, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6341, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6342, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6343, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6344, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6345, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6346, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6347, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6348, entre la rue St-James et la rue St-Charles, et le No 6349, entre la rue St-James et la rue St